

# À l'école en situation migratoire

Maitena Armagnague, Isabelle Rigoni, Simona Tersigni

DANS **MIGRATIONS SOCIÉTÉ** 2019/2 N° 176 , PAGES 17 À 31

ÉDITIONS **CENTRE D'INFORMATION ET D'ÉTUDES SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0995-7367

DOI 10.3917/migra.176.0017

Date de mise en ligne : 14/06/2019

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-migrations-societe-2019-2-page-17?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# DOSSIER

---

## La scolarisation des élèves migrants en France

Coordonné par Maïtena Armagnague, Isabelle Rigoni et  
Simona Tersigni



# À l'école en situation migratoire

Maïtena ARMAGNAGUE \*

Isabelle RIGONI \*\*

Simona TERSIGNI \*\*\*

## RÉSUMÉ

*Ce dossier thématique comprend huit contributions pluridisciplinaires en sciences sociales et du langage ainsi qu'un entretien avec la cinéaste Julie Bertuccelli autour de son expérience et de son long métrage La cour de Babel, tourné au moment de l'application, au sein de l'Éducation nationale, de la circulaire de 2012 instituant des dispositifs « UPE2A » pour les élèves primo-migrants et dits allophones. L'expérience de ces élèves ainsi que celle de leurs enseignants et éducateurs est ici analysée à différentes échelles. Partant du constat d'une occultation de l'enfance et de la jeunesse par la sociologie de la famille et de l'éducation, les auteurs ont veillé à analyser les résistances adulto-centriques qui traversent le champ migratoire français, tout en prenant soin de les contourner pour se situer au plus près des jeunes enquêtés. De plus, questionner le paradigme inclusif aujourd'hui revient également à pratiquer une socio-histoire de l'effacement des avatars de catégories coloniales. Celles-ci se reconfigurent au sein de l'Éducation nationale dans un paradigme implicitement glottophobe lequel nécessite une déconstruction sociologique historiquement ancrée portant simultanément sur des structures expérientielles et pédagogiques à l'origine de la segmentation ethnique et raciale à l'école. C'est à la lumière de ces questionnements que le dossier aborde les politiques éducatives en matière d'enfants migrants en France, sans vouloir imposer une analyse surplombante coupée des expériences des principaux acteurs concernés.*

**MOTS-CLÉS :** Catégorisation, élève, France, insertion scolaire, politique d'éducation, relations enseignant/élève, scolarisation

*« Je suis parti pour une nouvelle vie. Ici, je l'ai trouvée. Personne ne savait que je partais, je ne l'ai pas dit. Je suis parti, c'est tout. Ici, c'est possible de faire quelque chose » (Alpha, 14 ans)<sup>1</sup>. Cette parole a été*

\* Maître de conférences en sociologie, membre du Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité, les pratiques éducatives et scolaires (Grhapes) à l'INSHEA (Institut national supérieur formation et recherche – handicap et enseignements adaptés) Université Paris Lumières. Membre associée au laboratoire MIGRINTER (Migrations internationales, espaces et sociétés) de l'Université de Poitiers, ainsi qu'au Centre Émile Durkheim de l'Université de Bordeaux. Fellow de l'Institut Convergences Migrations.

\*\* Maître de conférences en sociologie, membre du Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité, les pratiques éducatives et scolaires (Grhapes) à l'INSHEA (Institut national supérieur formation et recherche – handicap et enseignements adaptés). Membre associée au laboratoire MIGRINTER (Migrations internationales, espaces et sociétés) de l'Université de Poitiers, ainsi qu'au Centre Émile Durkheim de l'Université de Bordeaux.

\*\*\* Maître de conférences en sociologie à l'Université Paris Nanterre, membre du laboratoire Sphiapol, membre affiliée au laboratoire DynamE, Université de Strasbourg.

1. Alpha est un nom d'emprunt. Ce jeune homme, reconnu « mineur non accompagné », vit dans un foyer de la banlieue parisienne. Il a quitté seul l'Afrique de l'Ouest et a vécu quelques mois en Espagne avant d'arriver en Île-de-France par ses propres moyens.

## **20 Dossier : La scolarisation des élèves migrants en France**

recueillie à l'issue d'un atelier de méthodologie artistique réalisé dans un collège de banlieue en Île-de-France<sup>2</sup>. Elle a été exprimée dans un espace certes aménagé pour l'écoute et l'expression, mais elle demeure inscrite et produite dans un cadre scolaire, puisqu'elle s'est jouée dans l'enceinte de l'établissement, pendant le temps scolaire, en présence des camarades et de l'enseignant du dispositif de soutien à la scolarisation des enfants et jeunes migrants (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants, UPE2A). Il ne s'agit pas tant de souligner l'autonomie dont ce jeune a fait preuve en se déplaçant dans un vieux pays d'immigration comme la France, ni de montrer les distorsions éventuelles entre les aspirations migratoires des jeunes et celles de leurs familles qui caractérisent certaines expériences sociales, mais plutôt de pointer, à partir de ce *verbatim*, comment une telle expérience migratoire est vécue à l'école et comment la question scolaire est vécue dans la migration. La situation de ce jeune révèle combien ces deux dimensions sont profondément liées. Alpha explique ne pas avoir choisi la France au hasard dont il loue l'histoire, le cadre politique et l'école, qu'il croit être égalitaire et émancipatrice. Il explique apprécier que l'école y soit « sérieuse » et qu'il y « travaille ». Un an et demi après son arrivée en France et près d'un an après cet atelier — il présentait alors des résultats scolaires bien en-deça de la moyenne —, Alpha a désormais la moyenne dans toutes les disciplines. Son éducateur précise qu'il consacre tout son temps libre à ses entraînements de compétition sportive et à son travail scolaire.

Cet enquête, par sa prise de distance vis-à-vis des adultes qui l'entourent, illustre la nécessité de construire une analyse centrée sur l'enfant ou le jeune, à la fois sur les questions éducatives et sur les questions migratoires. Pour ce faire, il importe de questionner l'orientation majoritairement adulte-centrique (ascendants ayant connu la migration) propre à la sociologie des migrations, les enfants et les jeunes ayant longtemps été considérés comme digne de l'intérêt scientifique que lorsqu'ils étaient « issus de l'immigration » et non « migrants ». Historiquement, lorsque les enfants et jeunes migrants ont fait l'objet de travaux scientifiques, ce sont largement les sciences du langage et la didactique des langues qui se sont emparées de cette question. Ainsi, la dimension linguistique a été l'approche la plus usitée dans l'analyse des scolarités de ces enfants et de ces jeunes. De nombreux travaux, notamment conduits dans le cadre scolaire, ont ainsi, par exemple, façonné la théorie de la proximité des langues — encore

---

2. Cette forme de recueil a été conceptualisée par des sociologues et des artistes afin de favoriser l'expression relative à des sujets qui éprouvent des difficultés pour mettre leur parole en mots.

utilisée aujourd'hui<sup>3</sup> —, de la complémentarité des langues<sup>4</sup>, ou ont milité pour une plus grande reconnaissance du plurilinguisme<sup>5</sup>, en montrant notamment les principes « glottophobes » des institutions françaises<sup>6</sup>. En revanche, parmi les autres disciplines des sciences sociales, l'éducation des enfants et des jeunes migrants reste un objet plus marginal et partiellement traité. Notre réflexion vise à en faire un lieu d'analyse sociologique, mettant en scène des dominations, des rivalités, des stratégies scolaires et migratoires façonnées par la condition d'enfant ou de jeune en situation de migration. Affirmer ceci, c'est automatiquement poser la question de la légitimité de cet objet pour le faire sortir de son indignité épistémologique et méthodologique. Cela suppose, entre autres, d'interroger le paradigme adulte-centrique de la recherche sur les migrations, là où la recherche dans le champ de l'éducation a connu de plus amples tribulations quant à la prise en considération de l'enfance en tant que telle<sup>7</sup>, sans focalisation spécifique sur la question migratoire. Cette démarche requiert aussi de soulever une forme d'invisibilisation des enfants et des jeunes en migration dans les travaux en sciences sociales depuis les années 1980, qui ont davantage porté sur « la nouvelle question sociale »<sup>8</sup> et la jeunesse ayant grandi dans « les grands ensembles ».

## Questionner les résistances adulte-centriques dans le domaine migratoire

Prenant appui sur le droit public en matière d'immigration, les droits de l'homme et les sciences sociales, un ouvrage collectif paru en 2018 et intitulé *Research Handbook on Child Migration*<sup>9</sup>, présente des recherches internationales sur les mineurs migrants, analysant notamment l'émergence d'une voix collective pour exprimer les luttes liées à la reconnaissance du statut de mineurs étrangers isolés, surtout dans le

3. ROBERT, Jean-Michel, "Proximité linguistique et pédagogie des langues non maternelles", *Éla, Études de linguistique appliquée*, vol. 4, n° 136, 2004, pp. 499-511.
4. CUMMINS, Jim, "Linguistic Interdependence and the Educational Development of Bilingual Children", *Bilingual Education Paper Series*, Vol. 3, No. 2, 1979, pp. 222-251.
5. COSTE, Daniel, "Multilingual and Multicultural Competence and the Role of School", *Council of Europe*, Vol. 30, Issue 2, April 1997, pp. 90-93.
6. BLANCHET, Philippe, "Entre droits linguistiques et glottophobie, analyse d'une discrimination instituée dans la société française", *Les Cahiers de la LCD*, vol. 2, n° 7, 2018, pp. 27-44.
7. SIROTA, Régine, "Sociologie de l'enfance et sociologie de l'éducation : va-et-vient", *Éducation et Société*, vol. 2, n° 40, 2017, pp. 105-121.
8. ROSANVALLON, Pierre, *La Nouvelle Question Sociale. Repenser l'État-Providence*, Paris : Éd. du Seuil, 1995, 222 p.
9. BHABHA, Jacqueline ; KANICS, Jyothi ; SENOVILLA HERNÁNDEZ, Daniel (eds), *Research Handbook on Child Migration*, Cheltenham/Northampton: Edward Elgar Publishing Ltd, 2018, 552 p.

## **22 Dossier : La scolarisation des élèves migrants en France**

cas des jeunes Ouest-Africains en France<sup>10</sup>. Il s'agit d'un ouvrage majeur dans lequel figurent plusieurs contributions réalisées par des auteurs français. Celles-ci montrent la persistance de deux orientations à partir desquelles l'enfance migrante de classe populaire a été structurellement étudiée et que l'on retrouve également dans un ouvrage paru quelques années plus tôt, intitulé *Migrations et mutations dans la société française : l'état des savoirs*<sup>11</sup>. La première orientation se focalise sur l'école<sup>12</sup>, appréhendée en particulier au prisme de ses processus ségrégatifs vis-à-vis de populations scolaires ayant — ou étant supposées avoir — une origine étrangère sans se concentrer sur la question spécifique des élèves migrants<sup>13</sup>, de l'intégration<sup>14</sup> puis des discriminations<sup>15</sup>. Cette première orientation a dû se développer de manière adulte-centrique : en se posant tout d'abord la question d'une égalité scolaire<sup>16</sup> au sens distributif puis, accessoirement intersubjectif, elle a laissé en arrière-plan les élèves migrants en tant qu'acteurs d'une expérience migratoire. Si, dans la seconde orientation, les expériences

10. SENOVILLA HERNÁNDEZ, Daniel ; UZUREAU, Océane, "Children's Voices: Listening to Young African Migrants in France", in: BHABHA, Jacqueline ; KANICS, Jyothi ; SENOVILLA HERNÁNDEZ, Daniel (eds), *Research Handbook on Child Migration*, op. cit., pp. 478-465.
11. POINSOT, Marie ; WEBER, Serge (sous la direction de), *Migrations et mutations dans la société française : l'état des savoirs*, Paris : Éd. La Découverte, 2014, 352 p. et en particulier la contribution de BRINBAUM, Yaël ; MOGUÉROU, Laure ; PRIMON, Jean-Luc, "Les enfants d'immigrés à l'école : un échec scolaire à relativiser", pp. 158-166 ; ainsi que SANTELLI, Emmanuelle, "Accès au marché du travail : l'inégale insertion professionnelle des descendants d'immigrés", pp. 167-176.
12. PAYET, Jean-Paul ; VAN ZANTEN, Agnès, "L'école, les enfants de l'immigration et des minorités ethniques : une revue de la littérature française, américaine et britannique", *Revue française de pédagogie*, n° 117, octobre-décembre 1996, pp. 87-149.
13. PAYET, Jean-Paul, "La ségrégation scolaire : une perspective sociologique sur la violence à l'école", *Revue française de pédagogie*, n° 123, avril-mai-juin 1998, pp. 21-34 ; FÉLOUZIS, Georges, "La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences", *Revue française de sociologie*, vol. 44, n° 3, juillet-septembre 2003, pp. 413-447 ; FÉLOUZIS, Georges ; LIOT, Françoise ; PERROTON, Joëlle, *L'Apartheid scolaire*, Paris : Éd. du Seuil, 2005, 235 p. ; BEN AYED, Choukri ; POUPEAU, Franck, "École ségrégative, école reproductive", *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 5, n° 180, décembre 2009, pp. 4-10 ; BROCCOLICHI, Sylvain ; BEN AYED, Choukri ; TRANCART, Danièle ; MATHEY-PIERRE, Catherine, "Fragmentations territoriales et inégalités scolaires : des relations complexes entre la distribution spatiale, les conditions de scolarisation et la réussite des élèves", *Éducation et formation*, n° 74, décembre 2006, pp. 31-48 ; VAN ZANTEN, Agnès, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris : Presses universitaires de France, 2012, 442 p.
14. LORCERIE, Françoise, *L'école et le défi ethnique : éducation et intégration*, Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur, 2003, 312 p.
15. DUKIC, Suzanna ; DHUME, Fabrice, "Orientation scolaire et inégalités de traitement selon 'l'origine' : une synthèse critique des connaissances", *VEI*, n° 167, janvier 2012, pp. 165-175 ; DUBET, François ; COUSIN, Olivier ; MACÉ, Éric ; RUI, Sandrine, *Pourquoi moi ?*, Paris : Éd. du Seuil, 2013, 384 p. ; Colloque « Racisme et discrimination raciale, de l'école à l'université » [En ligne], automne 2018, Paris : Université Paris Diderot : [https://www.canal-u.tv/video/universite\\_de\\_nice\\_sophia\\_antipolis/1\\_ouverture\\_du\\_colloque\\_racisme\\_et\\_discrimination\\_raciale\\_de\\_l\\_ecole\\_a\\_l\\_universite.47277](https://www.canal-u.tv/video/universite_de_nice_sophia_antipolis/1_ouverture_du_colloque_racisme_et_discrimination_raciale_de_l_ecole_a_l_universite.47277).
16. DUKIC, Suzanna ; DHUME, Fabrice, "Orientation scolaire et inégalités de traitement selon 'l'origine' : une synthèse critique des connaissances", op. cit.

socio-migratoires des enfants primo-arrivants sont présentes, elles demeurent tout de même absorbées dans l'analyse du regroupement familial et de l'intégration<sup>17</sup>, ce qui a conduit à se focaliser sur leur passage à l'âge adulte. Ainsi, les enjeux centraux de la stratification ethno-raciale du marché du travail ont également contribué à produire ce qui est longtemps resté de l'ordre d'un évitement de l'analyse de l'enfance migrante.

### La leçon des « enfants illégitimes »

La posture sociologique historiquement dominante dans la littérature a été celle consistant à solliciter des jeunes migrants ou descendants de migrants pour qu'ils s'expriment, une fois devenus adultes, sur quelques expériences centrales de leur enfance. Elle s'est développée en France dans le sillage des recherches sur les « enfants illégitimes » menées par Abdelmalek Sayad<sup>18</sup>. Dans le cas de Zahoua, interrogée en 1975 alors qu'elle est âgée de 21 ans, l'entretien fait émerger la trajectoire biographique d'une étudiante d'ascendance algérienne, celle de sa « génération », en même temps que des éléments relatifs à son enfance française. Son récit aborde les transformations de sa famille après la migration, avec des « enfants ni comme ci, ni comme ça ». Elle décrit ce qui se joue entre elle et son père (persuadé de ne plus avoir d'ascendant sur ses propres enfants, « ces enfants illégitimes, ces enfants de la France »). Au travers des propos de son interlocutrice, Abdelmayek Sayad évoque la menace de trahison des logiques familiales pesant sur ces « enfants illégitimes », dont les trajectoires sont structurées par ce que l'auteur nomme « la double absence »<sup>19</sup>. D'autres travaux des années 1980, dans le contexte des Marches pour l'égalité (1981-1985), conduisent à mettre l'accent sur les droits civiques menacés, alors que ces enfants migrants ou descendants de migrants sont, dans la plupart des cas, de nationalité française<sup>20</sup>. Derrière les

17. Voir notamment ZEHRAOUI, Ahsène, "L'immigration maghrébine : dynamique familiale et processus d'intégration", *Migrations Société*, vol. 15, n° 86, mars-avril 2003, pp. 53-68 ; ainsi que des publications plus récentes telles que MOGUÉROU, Laure ; SANTELLI, Emmanuelle (coordonné par), "Des jeunes comme les autres ? Vécu de la jeunesse et du devenir adulte chez les descendants de migrants" (dossier), *Migrations Société*, vol. 25, n° 147-148, mai-août 2013, pp. 69-237.

18. SAYAD, Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. Les enfants illégitimes*, Paris : Éd. Raisons d'agir, 2006 (1<sup>ère</sup> éd. 1991), 208 p. (voir pp. 61-69).

19. SAYAD, Abdelmalek, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris : Éd. du Seuil, 1999, 448 p.

20. HAJJAT, Abdellali, *La marche pour l'égalité et contre le racisme*, Paris : Éd. Amsterdam, 2013, 264 p. ; BRUN, François ; ZEHRAOUI, Ahsène (coordonné par), "Les Marches de 1983, 1984 et 1985 entre histoire, mythe et héritages" (dossier), *Migrations Société*, vol. 27, n° 159-160, mai-août 2015, pp. 45-230 ; ainsi que TERSIGNI, Simona, "Grandir au prisme de l'ethnisation en France et en Italie", *Revue des sciences sociales*, n° 51, juin 2014, pp. 92-101.

## **24 Dossier : La scolarisation des élèves migrants en France**

« enjeux de dénomination »<sup>21</sup> relatifs à ces enfants dont l'enfance est impensée, invisible sur le plan des recherches produites à leur égard, l'on voit émerger, au sein de la sociologie française des années 1980, une triple catégorisation (menacés, menaçants, protestataires)<sup>22</sup>, mais l'on ne connaît pas leur âge, tandis que l'enfance migrante demeure longtemps dissimulée au sein de la sociologie de la famille et de l'éducation.

### ***Les enseignements de la lecture britannique de l'ethnicité***

En 2011, la revue anglaise *Journal of Ethnic and Migration Studies* a consacré un dossier thématique aux rôles investis par les enfants dans le cadre des migrations transnationales<sup>23</sup>. Ce numéro pointé, à juste titre, les limites d'une représentation associant encore les enfants migrants à des sujets entièrement passifs, en état de besoin et porteurs de spécificités importantes. Il souligne également les limites des travaux sociologiques réduisant au silence les discours que les enfants migrants sont susceptibles de tenir sur eux-mêmes et sur leur vie, notamment en raison d'analyses focalisées sur la prise de décision et sur les expériences migratoires parentales.

Depuis, la littérature anglophone dans ce domaine a largement intensifié sa production sur les enfants en migration, avec de nombreuses parutions dans des revues spécialisées sur l'enfance et la jeunesse à large spectre disciplinaire<sup>24</sup>, dans des périodiques de géographie<sup>25</sup> ainsi que de travail social et de sciences de la formation<sup>26</sup> ou portant plus généralement sur les migrations et l'ethnicité<sup>27</sup>. Cette production scientifique féconde sur l'enfance en migration (*Child Migration Studies*) prolonge des travaux en langue anglaise qui, à partir des années 2000, ont particulièrement mis l'accent sur l'expérience de l'ethnicité

21. COSTA-LASCOUX, Jacqueline "La difficulté de 'nommer' les 'enfants d'immigrés'", in : LORREYTE, Bernard (sous la direction de), *Les politiques d'intégration des jeunes issus de l'immigration*, Paris : Éd. L'Harmattan, 1989, pp. 175-182.

22. TERSIGNI, Simona, "Grandir au prisme de l'ethnicisation en France et en Italie", art. cité.

23. Voir le dossier "Transnational Migration and Childhood", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, Vol. 37, No. 8, 2011, et plus particulièrement WHITE, Allen ; TYRREL, Naomi ; CARPENA-MÉNDEZ, Fina ; NÍ LAOIRE, Caitríona, "Children's Roles in Transnational Migration", pp. 1159-1170.

24. *Childhood, Children & Society ; International Journal of Adolescence and Youth ; Childhood, Youth and Migration ; Childhood and Parenting in Transnational Settings*.

25. *Geoforum ; Children's Geographies*.

26. *Journal of Ethnic & Cultural Diversity in Social Work ; European Journal of Social Work ; International Journal of Lifelong Education*.

27. *Journal of Ethnic and Migration Studies ; Comparative Migration Studies ; Transnational Social Review ; Movement, Mobilities, and Journeys ; Migration, Diasporas and Citizenship ; International Journal of Migration, Health and Social Care*.

vécue par ces enfants migrants dans leur vie ordinaire. La revue *Childhood* y a contribué avec deux dossiers thématiques préconisant l'articulation des rapports sociaux de domination avec l'âge et les relations interethniques<sup>28</sup>, tandis que la revue *Children and Society* a privilégié l'imbrication entre l'ethnicité enfantine et le genre<sup>29</sup>.

En France, les manières dont les enfants migrants construisent leurs identifications et la mise en altérité, ne sont appréhendées que depuis peu en sociologie et en anthropologie, tandis qu'en histoire, des analyses sur cette question ont été proposées<sup>30</sup>, notamment concernant le rapport à l'école et au travail, et ce depuis les années 1980. Au sein des sciences sociales, l'expérience scolaire émerge en tant qu'objet de recherche dans un contexte politique spécifique.

## Les migrations enfantines et juvéniles au prisme de l'école : contexte et fonctionnement de la politique éducative

L'augmentation des flux migratoires qu'a connu la France et ses voisins européens dans le milieu des années 2010 a notamment induit une hausse du nombre d'enfants et de jeunes migrants en âge d'être scolarisés. Vieux pays d'immigration rompu à la problématique de l'inclusion des élèves en situation de migration dans le système éducatif, la France comptabilise une augmentation des Élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) scolarisés dans les établissements des premier et second degrés, passés de 54 500 individus en 2014-2015 à 60 700 en 2016-2017<sup>31</sup>. Cette situation s'accompagne d'une réflexion renouvelée sur les conditions de leur participation scolaire, avec l'injonction institution-

28. THORNE, Barry "Theorizing Age and Other Differences", *Childhood*, Vol. 11, No. 403, November 2004, pp. 403-408 ; PACHE HUBER, Véronique ; SPYROU, Spiros, "Introduction. Children's Interethnic Relations in Everyday Life - Beyond Institutional Contexts", *Childhood*, Vol. 19, No. 3, 2012, pp. 19-35.

29. MORROW, Virginie ; CONNOLLY, Paul, "Gender and Ethnicity in Children's Everyday Lives", *Children and Society*, Vol. 20, No. 2, 2006, pp. 87-91.

30. NOIRIEL, Gérard, *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Éd. du Seuil, 1988, 450 p. ; ARMAGNAGUE, Maïtena ; COSSÉE, Claire ; RIGONI, Isabelle ; TERSIGNI, Simona, "Infanzia e gioventù migranti alla luce delle istituzioni socio-educative in Francia", *Autonomie locali e servizi sociali*, n° 3, dicembre 2016, pp. 393-414.

31. ROBIN, Juliette ; TOUAHIR, Moustapha, "Année scolaire 2014-2015 : 52 500 élèves allophones scolarisés dont 15 300 l'étaient déjà l'année précédente", Note d'information 15.35, Paris : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, octobre 2015, 4 p. ; ROBIN, Juliette, "60 700 élèves allophones en 2016-2017 : 90 % bénéficient d'un soutien linguistique", Note d'information 18.15, Paris : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, juin 2018, 4 p.

## **26 Dossier : La scolarisation des élèves migrants en France**

nelle, incarnée par la circulaire de 2012<sup>32</sup>, sur la nécessité d'inclure pleinement dans l'École ces élèves à « besoins éducatifs particuliers ».

### ***Du paradigme assimilationniste au paradigme inclusif***

En France, la question de l'éducation et de la scolarisation des enfants en situation de migration est corrélée à des positions qui dépassent le strict cadre de l'Éducation nationale et révèlent des orientations politiques plus globales. En effet, la place réservée aux élèves migrants dans l'institution scolaire a historiquement épousé l'orientation des politiques publiques nationales relatives à l'accueil de populations migrantes<sup>33</sup>. Les paradigmes se sont succédé, passant de l'assimilation à l'intégration, avec une injonction à des degrés variables à l'acculturation culturelle et linguistique. Ces paradigmes n'ont pas été exempts de contradictions, dont l'une des plus remarquables est la perdurance de l'idée du retour des populations dans leurs pays d'origine, qui a conduit l'Éducation nationale à instaurer, en lien avec les pays d'émigration, les programmes ELCO (Enseignements de langue et culture d'origine)<sup>34</sup>.

Au cours des décennies, les enjeux de l'apprentissage des codes culturels ainsi que de la langue ont cristallisé les débats, tant dans le champ politique que dans les sciences sociales<sup>35</sup>. Au sein de l'institution scolaire, des catégories d'action publique se sont succédé, ciblant d'abord les « non-francophones », puis les « allophones », avec la volonté d'une meilleure prise en compte des compétences linguistiques de chacun. Les outils mis en place par les politiques publiques éducatives ont été, à partir des années 1970, des « classes d'accueil » (CLA) dans lesquelles les élèves passaient leur première année de scolarité<sup>36</sup> ; puis, à partir de 2012, des « classes d'initiation » (CLIN), des

32. Circulaire n° 2012-141 du 2 octobre 2012 de l'Éducation nationale relative à l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés.

33. FONDS D'ACTION ET DE SOUTIEN POUR L'INTÉGRATION ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, *L'accueil à l'école des élèves primo-arrivants en France*, Paris : La Documentation française, 2004, 280 p.

34. SAYAD, Abdelmalek, "Pourquoi des cours en langues nationales pour les jeunes immigrants ?", in : SAYAD, Abdelmalek, *L'école et les enfants de l'immigration. Essais critiques*, Paris : Éd. du Seuil, 2014, pp. 69-90.

35. MENDONÇA DIAS, Catherine, *Les progressions linguistiques des collégiens nouvellement arrivés en France : les facteurs de variabilité en didactique du français en tant que langue seconde et leurs incidences sur les compétences des apprenants*, Thèse de doctorat en sciences du langage, Nice : Université de Nice-Sophia Antipolis, 2012 ; AUGER, Nathalie, *Élèves nouvellement arrivés en France*, Paris : Éd. Archives contemporaines, 2010, 162 p.

36. La première circulaire de l'Éducation nationale relative aux aménagements pour les élèves migrants date de 1970 (circulaire n° IX-70-37 du 13 janvier 1970), avec la mise en place des classes d'initiation pour les élèves du premier degré et les classes d'accueil pour ceux du second degré. Elle sera complétée par la circulaire n° 2002-100 du 25 avril 2002 relative à l'organisation de la scolarité des élèves nouvellement arrivés en France sans maîtrise suffisante de la langue française ou des apprentissages.

dispositifs plus ouverts dans lesquels les élèves passent une partie de leur temps scolaire tout en étant inscrits en « classe ordinaire »<sup>37</sup>. Les CLIN et les CLA sont remplacées par les UPE2A, dans lesquelles les élèves à besoins particuliers sont pris en charge — formellement — au minimum neuf heures par semaine dans le premier degré et 12 heures dans le second degré. Ce dispositif est complété par les bridages « Français langue seconde » (FLS), qui interviennent dans les établissements ne disposant pas d'UPE2A, en fonction des besoins ou en tant que « soutien », en complément des enseignements « ordinaires » auprès des élèves ayant déjà été scolarisés en UPE2A. Ce passage d'une dynamique ségrégative à une perspective inclusive est lié aux orientations politiques (supra)nationales en faveur du paradigme de l'inclusion scolaire<sup>38</sup>.

### **L'École et les acteurs locaux**

En dépit de disparités territoriales, nombre de politiques académiques ont adopté des mesures qui ambitionnent une plus grande souplesse de l'institution scolaire, en s'adaptant notamment aux lieux d'hébergement des familles et en privilégiant le déplacement du professeur plutôt que de l'élève, afin que celui-ci ne soit pas coupé de son environnement ni de ses sociabilités locales<sup>39</sup>. Compte tenu de la situation précaire de certaines familles, qui changent de lieu ou de mode d'habitat au gré de leur situation administrative, financière ou en fonction des expulsions<sup>40</sup>, l'institution scolaire peut difficilement se priver d'un dialogue avec les acteurs publics locaux, ainsi qu'avec les structures associatives qui accompagnent les familles et/ou les jeunes. L'objectif affiché d'une plus grande souplesse des dispositifs dédiés, avec une scolarisation au plus près des lieux de vie et une plus grande inclusion en milieu ordinaire impliquant moins d'heures de soutien linguistique aux élèves allophones contre davantage d'immersion,

37. Circulaire n° 2012-141 du 2 octobre 2012 de l'Éducation nationale relative à l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés.

38. ÉBERSOLD, Serge, "Inclusion", *Recherche et formation*, n° 61, 2009, pp. 71-83.

39. Ainsi, certains territoires académiques privilégient le déploiement d'UPE2A mobiles dans le premier degré avec un professeur qui se déplace dans plusieurs établissements scolaires, et des bridages FLS dans le second degré. Dans les deux cas, les élèves allophones ne bénéficient que de quelques heures de soutien linguistique hebdomadaire, mais ils sont inscrits dans leur établissement de secteur et demeurent dans leur « classe ordinaire » le reste du temps.

40. Les modes d'habitat varient du logement dans le parc locatif public ou privé, à l'hébergement dans une structure d'accueil pour demandeurs d'asile, en passant par des nuitées dans des hôtels sociaux par le biais des services de l'hébergement d'urgence (le 115), par des abris dans des squats implantés dans tous les centres urbains, voire dans des véhicules (voitures, caravanes). En dehors du parc locatif, les hébergements sont caractérisés par une instabilité notoire, les familles pouvant être sorties d'une structure d'accueil pour demandeurs d'asile si leur situation administrative change, transplantées d'un hôtel social à un autre, ou encore expulsées d'un squat.

## **28 Dossier : La scolarisation des élèves migrants en France**

nécessite de la part de l'institution scolaire non seulement une bonne connaissance des acteurs locaux susceptibles d'intervenir sur les problématiques liées aux jeunes migrants et à leurs familles, mais également de construire des relations collaboratives, voire partenariales, afin de garantir le succès de ces politiques publiques<sup>41</sup>.

Les enjeux de la scolarisation des enfants et des jeunes migrants constituent ainsi un défi à de multiples niveaux et impliquent une multitude d'acteurs dont les rôles et les objectifs sont diversifiés. Au niveau institutionnel, les principales parties prenantes sont les institutions scolaires et les collectivités locales et territoriales. Les services de l'Éducation nationale sont impliqués à divers échelons : les instances académiques et départementales veillent à la mise en application de la circulaire de 2012 relative à l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés, mandatent des chargés de mission appartenant au corps des inspecteurs sur la question des élèves allophones, et prennent notamment les décisions relatives à l'ouverture ou au redéploiement sur leur territoire des dispositifs spécifiques dédiés aux EANA en fonction des nouvelles arrivées et des points d'ancrage de ces populations, parfois mouvants. Les Centres académiques pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV), organisés selon les académies en fonction des principes de la décentralisation avec tantôt des antennes locales, tantôt des formateurs associés au niveau départemental, mettent en œuvre l'évaluation et l'accueil des EANA et constituent l'un des premiers interlocuteurs des familles au cours du processus d'accès à la scolarisation. Les établissements scolaires représentent également des acteurs-clé dans la mesure où ce sont eux qui mettent concrètement en place, ou non, la politique inclusive à travers son inscription dans le projet d'établissement et qui incitent des équipes pédagogiques à entreprendre des collaborations effectives au bénéfice des élèves allophones.

### **Présentation du dossier thématique**

Tout en ayant choisi de s'inscrire dans la thématique de l'éducation de l'enfance et la jeunesse migrantes en tant qu'objet d'étude, ce dossier porte sur la façon dont les relations se structurent entre les différents acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation et de la scolarisation des enfants migrants. Les auteurs des sept contributions

---

41. RIGONI, Isabelle, "Les relations d'alliance entre les acteurs de l'éducation auprès d'élèves migrants allophones", in : BORDIEC, Sylvain ; SONNET, Adrien (sous la direction de), *Action publique et partenariats. Enquêtes dans les domaines scolaire, sanitaire et socio-culturel*, Paris : Éd. Le Champ social, à paraître.

qui le composent provenant de différentes disciplines (sociologie, géographie, sciences du langage, didactique), il apporte un éclairage pluriel sur la question éducative des élèves migrants ainsi que sur les relations et les rapports sociaux dont ils sont les objets. Ces articles abordent tant le point de vue des élèves (la manière dont se combinent leurs expériences migratoires et leurs expériences scolaires) que celui des acteurs socio-éducatifs (du fait des problématiques liées à la condition de migrant de leurs élèves et à la situation administrative des familles). Pour ces derniers, se pose la question : comment dépasser leur rôle de strict accompagnement socio-éducatif, sans pour autant trahir leur mission professionnelle ?

Tout d'abord, l'article de Maïtena Armagnague propose une déconstruction sociologique historiquement ancrée portant simultanément sur des structures expérientielles et pédagogiques à l'origine de la segmentation ethnique et raciale à l'école. Derrière l'homogénéité apparente de la catégorie administrative d'élèves « allophones », se recomposent au quotidien des rapports sociaux hiérarchisés et différentes altérités. Une telle fragmentation s'organise notamment à partir de l'articulation de dynamiques éducatives néocoloniales et de la mise en œuvre de l'accessibilité scolaire dans le système éducatif français. Élèves et enseignants participent ainsi de la construction de différentes figures d'« allophonie » qui sont autant d'illustrations de processus de minorisation par la langue — réelle ou supposée — articulée à d'autres frontières sociales et symboliques opérantes en classe.

Isabelle Rigoni et Catherine Mendonça Dias analysent finement le mécanisme de translation des responsabilités d'enseignement vis-à-vis de l'élève « allophone » vers des responsabilités citoyennes envers l'enfant tout court. À partir d'un cas étudié dans l'académie de Bordeaux, elles s'interrogent sur la manière dont la situation critique de jeunes accompagnant un parent en demande d'asile peut conduire l'enseignant à dépasser ses missions d'enseignement, face à la dégradation des conditions de vie d'une famille de demandeurs d'asile sur le plan économique, sociale et psychologique. Les effets des conditions de séjour sur la scolarisation des jeunes sont également questionnés, allant du surinvestissement scolaire au mutisme extra-familial en passant par de multiples variantes. Ce faisant, les auteures pointent l'attitude différenciée des enseignants face à des élèves dans la même situation administrative mais ayant des résultats scolaires dissemblables.

Dans son article, Colette Le Petitcorps analyse la façon dont les normes (in)formelles d'organisation du système scolaire français peuvent contraindre l'application du principe de l'inclusion scolaire tel qu'il est défini dans la circulaire de 2012 précédemment citée. En se basant sur

### **30 Dossier : La scolarisation des élèves migrants en France**

une enquête de terrain menée en Île-de-France, l'auteure montre en effet que le fonctionnement institutionnel hiérarchique rigide, une certaine appréhension des « migrants » par des agents décideurs de la politique éducative académique dans la région étudiée, ainsi que l'organisation du travail des CASNAV et des enjeux de carrière individuels peuvent entraver la réalisation effective de l'inclusion scolaire des EANA.

Les tensions qui existent entre la politique migratoire actuelle et la politique éducative décidée à une échelle académique émergent également dans la contribution d'Évelyne Barthou. Elle s'intéresse pour sa part aux choix organisationnels de deux établissements scolaires d'une commune du sud-ouest de la France à l'origine de mécanismes de désignation dont les élèves « allophones » peuvent faire l'objet. L'auteure montre que les modalités de gouvernance pédagogique, tout particulièrement dans la constitution des classes, sont ainsi susceptibles de renforcer l'ethnicité dans des contextes de mixité, tandis que les élèves seraient plus préservés de mécanismes discriminatoires directs lorsqu'ils évoluent dans des établissements dont les configurations pédagogiques sont plus fortement ségréguées.

Marion Lièvre et Brahim Azaoui s'intéressent quant à eux aux moyens déployés par certains acteurs de l'Éducation nationale pour améliorer la scolarisation des élèves « des bidonvilles » et des élèves « allophones non scolarisés antérieurement » dans l'agglomération montpelliéraine. Partant du constat que la gestion de l'altérité culturelle et sociale requiert de créer du lien entre l'institution et les familles, tout en essayant de rendre poreuses les frontières entre le social et le scolaire, entre l'école et les parents, l'institution scolaire a encouragé une pratique consistant, pour les enseignants et référents institutionnels, en mobilisant un médiateur, à « l'aller vers » les habitations précaires des migrants roms roumains. Après avoir détaillé et analysé les différents enjeux qui traversent ce projet spécifique, les auteurs se demandent finalement dans quelle mesure la fonction d'interface et de mise en relation du médiateur laisse place à une fonction d'écran entre l'institution et les familles, au détriment des élèves.

Le texte de Simona Tersigni propose d'analyser la relation entre des élèves allophones et des élèves de « classe ordinaire » et leurs enseignants sans figures de médiation, à partir d'une interrogation épistémologique sur le statut des micro-événements de crise. C'est notamment le refus collectif d'un groupe d'élèves allophones de déjeuner avec les collégiens de l'établissement visité, lors d'une rencontre scolaire dans une zone rurale alsacienne, au début du ramadan, qui déclenche une réflexion sur des pratiques de résistance ayant trait au corps. Les élèves « refusants » ne se contentent pas d'une définition

de soi captive de catégorisations institutionnelles centrées sur l'allophonie et sur leur immigration récente. Leur demande de reconnaissance tente de les inscrire dans une relation pédagogique et notamment dans un rapport avec les autres élèves qui dépasse leurs nécessaires apprentissages en français scolaire, construisant une subjectivité partagée fondée sur un agir minoritaire commun.

Dans leur contribution, Alexandra Vié et Grégory Beriet présentent une analyse de la place des récits et des projets migratoires dans la pratique scolaire des élèves en « territoire-frontière » guyanais. En raison de mobilités fréquentes liées au fait de vivre dans une « commune-frontière » et à la configuration socio-économique du territoire, les auteurs soulignent l'importance d'analyser les parcours biographiques des élèves pour comprendre leurs difficultés à satisfaire à la fois les attentes familiales et celles de l'institution scolaire, dans un contexte où la langue institutionnelle, le français, est bien loin des usages sociaux ordinaires.

Enfin, l'entretien mené par Éva Debray et Simona Tersigni avec la cinéaste Julie Bertuccelli autour du film *La cour de Babel*, permet d'approfondir des éléments relatifs à sa conception et sa réalisation. L'expérience d'un tournage d'un an dans une « classe d'accueil » parisienne, au moment de la transition vers le dispositif UPE2A, confirme en partie les résultats des recherches présentées dans le dossier. L'entretien restitue également le point de vue d'une cinéaste engagée sur le thème de l'accueil et de l'immigration. Il pose par ailleurs de nombreuses questions pédagogiques émergées d'un projet artistique de valeur méritant d'être associé à toute une littérature contemporaine qui, en plus de Babel, se réapproprie d'autres mythes bibliques.

